

PREFECTURE DE LA REGION AUVERGNE
REGION AUVERGNE

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

sur le projet de Contrat de Plan Etat-Région AUVERGNE 2015-2020

A l'occasion de la préparation du Contrat de Plan Etat-Région Auvergne, le Préfet de région et le Président du Conseil Régional procèdent à une consultation publique sur les orientations stratégiques et l'impact environnemental du Contrat de Plan pour la période 2015-2020.

Ouverte à tous, la consultation contribuera à améliorer l'action publique en AUVERGNE,

Cette consultation publique, organisée en application des articles L120-1, L122-4 à L122-12 et R122-24 du code de l'environnement et du décret n° 2012-616 du 2 mai 2012 portant évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement sera ouverte : **du 8 avril au 7 mai inclus.**

Les documents rendus publics sont les suivants :

- le projet de Contrat de Plan Etat-Région Auvergne
- l'évaluation stratégique environnementale de ce projet réalisée par un cabinet indépendant,
- l'avis de l'autorité environnementale.

Ces documents sont également accessibles sur les sites internet :

- <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/>
- <http://www.cantal.gouv.fr/>
- <http://www.haute-loire.gouv.fr/>
- <http://www.allier.gouv.fr/>

Vous pouvez adresser vos remarques à l'adresse fonctionnelle suivante :

consultation-publique-cper-2015-2020@auvergne.pref.gouv.fr

ou sur les registres de consultation du public mis à disposition :

- à l'Hôtel de Région : - 59, Bd Léon Jouhaux à Clermont-Ferrand
(de 8h à 18h du lundi au vendredi)
- à la Préfecture du Puy-De-Dôme : - 1, rue d'Assas à CLERMONT-FERRAND
7ème étage- bureau 703
(de 9h à 15h du lundi au vendredi)
- à la Préfecture de l'Allier : - 2, rue Michel de l'hospital à MOULINS
Mission interministérielle de coordination- 2ème étage
(de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi))
- à la Préfecture du Cantal : - Cours MONTHYON à AURILLAC
Direction du Développement Local-secrétariat de
direction- 2ème étage- porte 212
(du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à
16h)
- à la Préfecture de la Haute-Loire : - 6 avenue du Général de Gaulle au PUY EN VELAY
Direction des politiques publiques et de l'administration
Bureau du contrôle de légalité et des affaires juridiques.
Bâtiment est, 2ème étage porte 114
(du lundi au vendredi de 8h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à
16 h30 ; le vendredi 16h)

Le bilan de la consultation sera disponible, en ligne sur les sites précités, au cours du second trimestre 2015.